

## **Entretien avec Rainer Hudemann**

**Propos recueillis le 15 décembre 2009  
Par Anne Dulphy et Christine Manigand**

### **Notice biographique de Rainer Hudemann**

Rainer Hudemann est titulaire de la chaire d'histoire contemporaine et du temps présent de l'université de la Sarre depuis 1985. En avril 2009, il a été nommé directeur du Pôle France de cette université.

Il a notamment occupé la chaire Alfred Grosser à l'Institut d'études politiques de Paris en 1995-1996, puis fut professeur invité à Sciences Po en 1999 et 2002.

Après avoir été membre des conseils scientifiques de l'Institut historique allemand de Paris et de l'Université franco-allemande de 2001 à 2009, il participe à celui du Réseau français des instituts d'études avancées (RFIEA) depuis 2008.

**- Vous êtes titulaire depuis 1985 de la chaire d'histoire contemporaine et du temps présent à l'[université de la Sarre](#)<sup>1</sup>. Que signifie ce concept où se mêlent histoire contemporaine et histoire du temps présent ? Cette notion d'histoire du temps présent a été très débattue en France, est-ce le cas en Allemagne et que recouvre-t-elle précisément ?**

Il s'agit tout simplement de la tentative de traduire *Neueste Geschichte* dans un terme français, problème qui reflète les différences des cultures universitaires française et allemande : dans le premier cas, l'histoire contemporaine comprend les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, dans le second, *Zeitgeschichte* ou *Neueste Geschichte*, en gros, l'époque depuis 1917. C'est un de mes collaborateurs qui a proposé de transcrire en utilisant le terme d'histoire du temps présent dans la conception de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), parce que cette chaire – qui, en principe, couvre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles – s'est de plus en plus intéressée à l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle et, depuis quelques années, à l'histoire d'après 1945.

**- L'histoire du temps présent peut-elle aller jusqu'à aujourd'hui ?**

Oui et non. On peut très certainement écrire l'histoire d'après 1945. Je serai plus modeste en ce qui concerne l'histoire de l'actualité. Mais je pense qu'un des intérêts de la profession d'historien est d'essayer, non pas de supplanter les politiques, mais d'apporter des critères pour aider à comprendre ce qui se passe autour de nous, éventuellement pour aider à préparer un certain nombre de décisions. L'intérêt est également de toujours se confronter à de nouveaux questionnements qui viennent du

---

<sup>1</sup> Sur le site de cette université, Prof. Dr. h.c. Rainer Hudemann : [version française](#).

monde contemporain, du monde dans lequel nous vivons. Je ne pense pas que cela soit uniquement une falsification de l'histoire par le regard d'aujourd'hui, c'est beaucoup plus profondément une conception épistémologique qui consiste à accepter qu'au cours de l'histoire des phénomènes puissent se révéler très importants à distance, la distance pouvant être notre expérience d'aujourd'hui. Pour le formuler différemment, il me paraît légitime d'accepter que, pour beaucoup de phénomènes, nous portions aujourd'hui un regard différent du regard que nous aurions porté il y a 10, 20 ou 50 ans. Prenons, par exemple, l'unification allemande et l'écroulement du bloc soviétique qui ont changé tant de périmètres dans le regard sur le dernier demi-siècle : les catégories évoluent, ce qui ne veut pas dire que les critères appliqués au monde en 1990 aient été faux, mais il y a eu de nouveaux apports.

**- Nous aurions souhaité vous interroger sur votre parcours, sur votre démarche historique ; comment s'est décidé votre choix d'être historien, de vous intéresser aux phénomènes internationaux, transnationaux ? En regardant votre biographie, nous avons été frappées par le fait que vous avez fait à la fois des études d'histoire, de sciences politiques, de littérature et de langue romane pour finalement construire une carrière d'historien.**

Un premier point doit tout d'abord être rappelé : jusqu'à la réforme Bologne actuellement en cours qui tend à ramener les étudiants vers un seul domaine, il était obligatoire, en Allemagne, d'étudier en sciences humaines au moins deux, sinon trois, matières. Cela donnait aux étudiants plus de chances sur le marché du travail et ouvrait leur esprit à l'interdisciplinarité, même si, *de facto*, les études s'en trouvaient rallongées.

Par ailleurs, je n'ai jamais construit une carrière. J'ai plutôt eu la chance d'avoir, aux moments où une carrière se profile et, enfin, se décide, des propositions qui m'ont permis de commencer un parcours universitaire.

Comment y suis-je parvenu ? Quand j'ai passé mon bac, je n'avais pas d'idée précise de carrière. J'avais décidé de faire des études de physique, d'histoire et de langue romane, parce que je n'avais pas appris le français au lycée (de lettres classiques) – seulement une heure par semaine, pendant une année. Et un peu aussi avec l'aide de ma grand-mère qui avait grandi en Russie avant la Révolution, largement dans un environnement francophone, comme c'était le cas à Odessa à l'époque – il s'agissait de ces Allemands qui étaient arrivés en Russie sous Catherine II et qui y étaient très intégrés. Enfin, un peu grâce à des correspondants ; nous étions quatre enfants et mes parents nous avaient tous envoyés en Angleterre et en France. Toutefois, en passant le bac, je parlais mieux l'anglais que mon professeur, mais mal le français, ce que je jugeais inadmissible. J'ai donc pris comme matière *Romanistik*, c'est-à-dire, en principe, le français et une autre langue romane (pour moi, l'italien) dans la tradition allemande. J'ai alors été surpris car tout le monde parlait beaucoup mieux le français que moi, mais je partageais cela avec nombre de professeurs de l'époque – certains d'ailleurs de renommée mondiale – qui étaient de la génération de la guerre ainsi que des littéraires au-dessus des bassesses d'apprentissage de la langue dont ils

enseignaient la littérature... Avec l'arrogance d'un étudiant de première année, j'ai décidé d'apprendre quelque chose que certains de mes professeurs ne savaient pas, le français actif. Voilà pour ma motivation et pour le côté initialement français.

Par socialisation, j'étais plutôt tourné vers le monde anglo-saxon, malgré ma grand-mère paternelle que j'ai mentionnée. Ma famille a été assez marquée par l'expérience du national-socialisme. Un frère de ma mère avait émigré à 24 ans, en 1938, aux États-Unis pour opposition politique au régime. Il s'était alors trouvé au cœur des cercles intellectuels et scientifiques des émigrés en sciences humaines de Chicago ; rentré en Allemagne à la demande du chancelier Konrad Adenauer qui avait besoin de gens non impliqués dans le nazisme pour reconstruire son service diplomatique, il devint diplomate (ce fut du reste longtemps pour moi une alternative à la carrière universitaire, mais je pense que je n'aurais pas été suffisamment « diplomate » pour cette profession...). De là une orientation anglo-saxonne assez approfondie et, en même temps, cela participe rétrospectivement de ma motivation pour l'histoire, car le nazisme qui a fait mourir les deux autres frères de ma mère pendant la guerre était omniprésent. Et le lycée y a contribué : au milieu des années 1960, on avait pendant une année durant deux heures par semaine d'enseignement sur le nazisme, ce qui était énorme. Donc on connaissait bien ce passé.

Néanmoins, je crois que je suis arrivé à l'histoire par la complexité de l'histoire. Qu'on étudie *Romanistik*, c'était évident, mais je ne voyais pas pourquoi on étudiait l'histoire. Je me suis pris au jeu du fait de la complexité de l'histoire, et le système universitaire allemand m'a donné très tôt une initiation à la recherche ; ce qu'on enseignerait dans le système français plutôt en master, on pouvait le faire, en Allemagne, dès le premier semestre : développer ses propres idées. C'est à ce jeu-là que je me suis pris, longtemps sans pourtant oser envisager de carrière universitaire : je procédais pas à pas.

J'avais aussi pour principe de changer d'université environ tous les ans : ce fut toujours un nouveau défi intellectuel, ne jamais être content de ce qu'on avait peut-être acquis. Ma troisième étape, après Heidelberg et Kiel, fut Sciences Po à Paris ; là encore, c'était un hasard. Je suis tombé sur un professeur, Fritz Paepcke, directeur de l'Institut d'interprétariat de l'université de Heidelberg, qui m'a expliqué : « Si vous allez à la Sorbonne, vous vous perdrez en tant que débutant, allez à Sciences Po. » Je n'avais aucune idée de ce qu'était Sciences Po, mais il a eu raison. Là, j'ai découvert la France. Ma motivation initiale était d'aller étudier à Oxford mais, ayant *Romanistik* comme matière, je me suis dit que personne ne me donnerait une bourse pour Oxford avant d'être allé en France. C'est là que ce pays a commencé à vraiment m'intéresser par cet enseignement ciblé sur des étrangers qui connaissaient peu la France et que dispensaient des grands noms comme Jean Touchard, René Rémond, Alfred Grosser..., les deux derniers étant devenus des amis par la suite. Des personnalités avec lesquelles on pouvait être d'un avis différent, de grands professeurs qui constituaient un défi – on n'était pas obligé de faire l'histoire de la même façon qu'eux, ce qui les rendait d'autant plus intéressants. Ainsi trouvais-je trop étroite l'approche de l'histoire diplomatique de Jean-Baptiste Duroselle, sans avoir bien compris à l'époque qu'en réalité, dans son œuvre, elle était beaucoup plus large ; je l'ai bien connu personnellement plus tard, son premier poste pendant six ou

sept années ayant été la chaire que j'occupe maintenant à Sarrebruck, cela nous a rapprochés. C'était un enseignement d'un niveau très élevé, on était très bien suivi dans les conférences, on nous corrigeait notre français abominable. Pendant cette année 1969-1970, j'ai compris à quel point la France était un pays extrêmement intéressant – et je n'ai pas changé d'avis depuis...

**- À Sciences Po, vous avez suivi des cours d'histoire, mais aussi de droit, d'économie, de sciences politiques. Vous êtes-vous tourné naturellement vers l'histoire et pour quelles raisons ?**

L'influence de grands professeurs a joué. Mais c'était aussi composé de hasards. Mon intérêt pour tout ce qui était histoire, sciences politiques, avait été consolidé par cette année à Sciences Po. En rentrant, par hasard, quelqu'un m'a dit qu'on fondait une université à Trèves et qu'on cherchait des étudiants qui aident à monter cette nouvelle université : encore un défi formidable pour un jeune. J'entrais en 4<sup>e</sup> année, je souhaitais alors retourner à Kiel où il y avait un professeur de grande renommée, Karl Dietrich Erdmann, avec lequel je voulais continuer et faire mon doctorat. Or, cette université de Trèves avait fait d'excellents recrutements de professeurs qui avaient tous leur première chaire, et dont beaucoup ont du reste acquis des positions importantes sur le plan national plus tard. Donc, un environnement intellectuel enrichissant pour un jeune étudiant : connaître tous les professeurs de toutes les disciplines au bout de deux jours, des psychologues, des littéraires... J'étais représentant des étudiants au sein du Sénat de fondation qui devait avoir une grande influence sur la configuration de cette nouvelle université. À Trèves, j'avais d'abord prévu également de repartir au bout d'un an, mais c'était si intéressant que je suis resté. Quand j'ai terminé mes études, un poste en histoire est tombé du ciel : il y avait alors Wolfgang Schieder, un excellent professeur avec lequel j'ai fait plus tard mon doctorat et quand, au bout de cinq ou six ans, ce poste a expiré, un autre poste est tombé du ciel avec la perspective d'un troisième poste si je réussissais mon habilitation. Ensuite, la loi a changé, il n'y avait plus de poste quand j'ai passé mon habilitation. Donc : avenir en noir, nous étions beaucoup d'habilités en histoire contemporaine et les chaires disponibles par année en Allemagne se comptaient sur les doigts d'une main. Puis, tout à coup, j'ai été élu sur cette chaire à Sarrebruck – qui plus est, celle que je désirais. Entre-temps, j'avais effectué le remplacement d'un collègue à Heidelberg, ce qui m'avait permis de vivre. Puis je me suis donc retrouvé sur cette chaire d'histoire à Sarrebruck, la chaire d'histoire la plus internationale qui existait en Allemagne à cette époque, avec un accent fort sur l'histoire française et dans un environnement très internationalisé. Je ne connaissais pas personnellement cette université : Sarrebruck était, en 1985 et est encore partiellement aujourd'hui – parce que d'autres universités se sont internationalisées depuis –, la plus internationale d'Allemagne du fait de la tradition française qui avait fondé cette université en 1947-1948 et qui l'avait très vite développée dans un cadre européen à partir de 1951-1952. Jean-Baptiste Duroselle a joué à ce moment-là un rôle important pour forger cet état d'esprit ; pour le jeune assistant que j'étais en 1985, c'était un environnement très intéressant grâce à toutes les facultés : médecine, sciences

naturelles, droit, toutes les sciences sociales avec une certaine focalisation sur la France, mais toujours dans un contexte plus large et, notamment, européen, développé fortement par mes prédécesseurs Walter Lipgens et Heinz-Otto Sieburg.

**- Vous avez évoqué votre doctorat consacré à l'histoire politique et aux groupes parlementaires du début de la III<sup>e</sup> République<sup>2</sup>, votre habilitation sur la politique sociale, mais vous avez travaillé aussi sur l'histoire urbaine, sociale, sur le fascisme, l'intégration européenne. Est-ce qu'il y a une manière pour retracer le cheminement de vos centres d'intérêt ?**

Cela donne une impression un peu bizarre, de jeter un regard sur l'ensemble de son propre travail alors que soi-même on en voit surtout les lacunes et les imperfections à combler.

En premier lieu, il y avait, jusqu'à présent, dans le système universitaire allemand un défi qui est moins marqué en France : pour avoir des chances d'accéder à une chaire, il fallait présenter deux grands travaux d'érudition dans des domaines très différents sur le plan méthodologique, chronologique et, si possible, géographique ; dans les années 1970 et 1980, en histoire contemporaine en Allemagne, la plupart des jeunes professeurs avaient écrit l'un de leurs deux livres sur un sujet étranger.

Il n'était pourtant pas évident, surtout pour moi-même, que j'en arrive à écrire un livre sur les groupes parlementaires en France car, étudiant, j'avais une idée fondamentale : les *Annales*, c'était la Bible ! Je partais donc d'un préjugé contre une orientation politique trop poussée. Mais, d'un autre côté, le plan comparatif m'intéressait. Et, finalement, par le biais d'un mémoire de fin d'études sur le suffrage universel sous le Second Empire, je me suis demandé pourquoi les partis politiques existaient au XIX<sup>e</sup> siècle un peu partout, sauf en France. Mais, au bout d'un certain temps, je trouvais de plus en plus de groupements politiques au début de la III<sup>e</sup> République et je me suis finalement focalisé sur l'exemple de l'Assemblée nationale de 1871-1875 et sur les groupes parlementaires dont on pensait, à l'époque, qu'ils n'existaient pas. Or, le résultat de mon travail a montré que, non seulement ils existaient, mais que tout le système politique français aurait été incapable de fonctionner sans cette infrastructure. Là est arrivé quelque chose qui m'a toujours influencé : la recherche de nouvelles méthodes, c'est un des aspects qui me passionne le plus. À l'époque de ces groupes parlementaires, j'ai finalement combiné trois méthodes d'approche *a priori* indépendantes, et c'est là que ce travail dépassait largement l'histoire politique<sup>3</sup>. D'abord, l'histoire par les idées, par les textes – mais les textes ne disaient pas grand-chose – et, plus fructueuse, par la reconstitution des organisations, des groupes eux-mêmes ; deuxième méthode, en principe également classique, l'analyse du vote. Mais tout cela en disait encore peu sur leur importance.

<sup>2</sup> *Fraktionsbildung im französischen Parlament. Zur Entwicklung des Parteiensystems in der frühen Dritten Republik (1871-1875)*, München, Artemis, 1979 (publication prévue sur [www.perspectivia.net](http://www.perspectivia.net)).

<sup>3</sup> Cf. en synthèse française : « Les groupes parlementaires dans les stades de formation du parlementarisme français au XIX<sup>e</sup> siècle. Méthodes d'analyse et typologie », dans Serge Berstein et Pierre Milza (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998, p. 319-333.

Donc, troisième approche, et qui se révéla décisive : la réalité des configurations et, surtout, des comportements dans les processus de décision parlementaire à travers une multitude de sujets. Combiner les trois, j'étais le premier à le faire. Pour résumer, j'ai compris que le clivage essentiel entre Empire et République n'était ni la République contre la monarchie, ni même la question du rôle des églises dans la société, aussi importante que celle-ci ait été, mais que le clivage fondamental était d'ordre social : comment se défend-on contre les « nouvelles couches sociales » (Gambetta) ou ce que Parsons appelle la « participation » ? En un mot, comment continuer à asseoir le pouvoir de la bourgeoisie en France ? Cela ne sortait pas des textes, mais de l'analyse quantitative des processus de décision croisés avec les votes, ce clivage entre droite et gauche, le Mouvement pour reprendre la terminologie de Goguel ; l'idéologie sociale, c'était l'essentiel dans le comportement des élites françaises. République ou monarchie n'était pas une question de Constitution, mais la question primordiale fut de savoir quelle forme de gouvernement permettrait le mieux d'asseoir une suprématie dans la société. Grâce à ce travail, j'ai changé d'opinion sur l'importance du politique et j'ai compris que les structures politiques pouvaient être essentielles pour comprendre et expliquer l'évolution des comportements dans la société.

Tout dernièrement, en dirigeant des travaux sur le III<sup>e</sup> Reich, j'ai retrouvé cette expérience méthodologique. En Allemagne, pour résumer de façon très succincte les choses, la recherche sur le III<sup>e</sup> Reich a d'abord été, immédiatement après la guerre et dans les années 1950, une histoire politique, puis une histoire sociale dans les années 1960, ensuite une histoire culturelle dans les années 1980, enfin, partiellement anthropologique dans les années 1990. Tout cela était souvent conçu comme des méthodes séparées. On comprend maintenant, par les recherches récentes – dont celles faites à Sarrebruck –, que cette dynamique infernale du crime sous le régime nazi reste incompréhensible sans l'analyse minutieuse de l'évolution de l'administration, c'est-à-dire du plan politique sans lequel les Allemands ne seraient pas devenus des meurtriers de masse, comme l'a cru Daniel Goldhagen par la vieille explication du caractère de tel ou tel peuple<sup>4</sup>. L'importance du politique, à condition qu'il soit intégré dans un contexte méthodique pluridisciplinaire, je l'avais d'abord comprise par l'analyse des groupes parlementaires en France.

**- Votre directeur de thèse fut Wolfgang Schieder ? Avez-vous poursuivi sous sa direction pour votre habilitation à diriger des recherches ?**

C'est un directeur de recherche qui laisse beaucoup de liberté tout en inspirant une méthode d'analyse très stricte. Pour l'habilitation, j'ai choisi la politique sociale dans la zone d'occupation française<sup>5</sup>. J'entendais revenir à ce que je voulais faire : de l'histoire sociale ! Je voulais alors m'attaquer à l'histoire de la fondation de la

<sup>4</sup> Daniel J. Goldhagen, *Les Bourreaux volontaires de Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1997.

<sup>5</sup> *Sozialpolitik im deutschen Südwesten zwischen Tradition und Neuordnung 1945-1953. Sozialversicherung und Kriegsopferversorgung im Rahmen französischer Besatzungspolitik*, Mainz, v. Haase und Koehler, 1988.

République fédérale allemande, qui en était à ses débuts, et je ne connaissais pratiquement rien à la politique sociale. Dans le monde contemporain, ce n'est pas possible ! Mon père m'avait toujours recommandé : « Si tu ne connais rien à un sujet, fais une conférence ! » J'ai finalement fait un livre sur ce sujet. J'ai commencé par les quatre zones. Si je suis revenu vers la France, c'est que j'ai quasi immédiatement découvert que, parmi les quatre puissances alliées, celle sur laquelle la mémoire aussi bien que la recherche contenaient le plus d'erreurs – totales ou partielles – c'était la France. Les Français avaient l'image d'une puissance revancharde reprenant les idées de 1919, comme s'ils ne s'étaient pas aperçus qu'il y avait eu une Deuxième Guerre mondiale et comme s'ils n'y avaient pas réfléchi ! Et, de nouveau, intervint le hasard : Jean Basdevant, à ce moment inspecteur général des postes diplomatiques et consulaires et qui, en 1936, avait été le correspondant français de mon oncle déjà mentionné, m'accorda, malgré les souffrances de sa famille pendant l'Occupation qui avaient ensuite séparé les amis pendant longtemps, son soutien pour que le Quai d'Orsay m'ouvrît petit à petit ses archives de l'après-guerre, cinq ans avant leur ouverture officielle. Une chance inouïe pour un jeune chercheur, et grâce à laquelle j'ai ensuite accédé à la chaire à Sarrebruck, étant, en 1984, le seul candidat à avoir terminé un livre à base d'archives allemandes et françaises d'après-guerre. Pourtant, des livres antérieurs, notamment d'Alfred Grosser ou de l'Américain F. Roy Willis, ainsi que les documents américains publiés dès 1960, avaient déjà pu montrer que les stéréotypes sur la politique française qui persistent jusque dans le récent manuel scolaire franco-allemand ne correspondaient pas à la réalité en 1945-1946.

Il s'est avéré, petit à petit, que cette approche par l'exemple de la politique de réformes sociales, qui était allée beaucoup plus loin que celle des Américains ou des Britanniques, conduisait à une vision revue des relations franco-allemandes au XX<sup>e</sup> siècle. Elle menait aux structures de base d'une politique appelée, depuis 1945, de « démocratisation » d'une grande puissance en mal de maintenir sa position, la France, ce qui la poussait à des analyses d'interdépendance sur le plan européen et de nécessité pour elle-même de coordonner sa politique économique avec d'autres partenaires dont l'Allemagne, donnant, quelques années plus tard, le Plan Schuman. En même temps, cette politique de démocratisation était faite pour tirer les conclusions de l'échec du système de Versailles, et pour empêcher une nouvelle guerre : si tous les Allemands étaient des meurtriers, il fallait rééduquer l'âme allemande, la rendre démocratique<sup>6</sup>.

Vous m'avez demandé une ligne directrice : c'est l'approche structurelle, la structure du politique pour contribuer à expliquer les structures d'une société. Depuis mon premier livre, j'étais resté très méfiant vis-à-vis des textes isolés : c'est une approche de la réalité politique qui n'est pas suffisante pour des situations compliquées comme le comportement des élites françaises au début de la III<sup>e</sup> République, comme cette politique sociale qui concernait l'ensemble de la population et qui allait à l'encontre des intérêts économiques français car cela coûtait très cher. Cela déstabilisait l'idée

---

<sup>6</sup> Cf en synthèse française : « La France face à l'émergence de la République fédérale d'Allemagne. Réflexions méthodiques sur une politique à multiples volets », dans Michel Dumoulin, Jürgen Elvert et Sylvain Schirmann (dir.), « Ces chers voisins. L'Allemagne, la Belgique et la France (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle) », Stuttgart, Steiner, 2010, p. 18-32 (à paraître).

de l'absolue position primordiale de l'économique sur le politique dans les intérêts français – ce qui ne correspondait d'ailleurs pas du tout aux idées du général de Gaulle. Ce sont surtout les contraintes de la situation qui m'ont amené à découvrir que les fondements d'une nouvelle conception des relations entre la France et l'Allemagne commencent aussi bien sur le plan des structures que sur celui des conceptions avec Jean Monnet, mises en pratique en été et automne 1945. Cette politique fut seulement, en partie, une approche voulue et était due beaucoup plus à l'évolution des structures, à une administration obligée de faire du bon travail, l'administration nazie étant balayée et la France confrontée à la responsabilité de la survie d'un territoire assez grand et d'une population nombreuse. L'intérêt pour la France de trouver en l'Allemagne un partenaire solide en Europe surgit peu à peu – notamment, parmi les responsables de la politique économique –, elle s'affirma en parallèle à la politique de mise en valeur qui suppose, de fait, elle-même une reconstruction.

Tout cela m'a conduit à une conception générale des structures franco-allemandes que j'ai vu confirmée dans beaucoup d'époques postérieures, sans identifier la situation de 1947 à celle du Marché commun de 1958, de la chaise vide en 1966 ou du Système monétaire européen (SME) en 1979... Une telle conception fait ressortir des forces de base du franco-allemand caractérisées par une imbrication de conflits et de structures de coopération beaucoup plus que par des conjonctures plus ou moins favorables<sup>7</sup>. Le traité de l'Élysée de 1963 n'a pas mis en route mais confirmé une évolution plus ancienne dans les structures.

**- Ces découvertes vous ont-elles conduit à un autre champ de la recherche, qui vous a beaucoup occupé ces dernières années, la mémoire ?**

Je suis arrivé à la mémoire par deux chemins *a priori* séparés dans mon travail : la réflexion sur la persistance de stéréotypes mal fondés dans les relations franco-allemandes, et sur la mémoire transfrontalière.

La vieille conception de la politique française – appelons-la, pour simplifier : « revancharde » – couvrait une partie de la réalité, mais la majeure partie en était exclue, sinon elle n'aurait pas pu durer en tant que stéréotype. Pour quelles raisons restait-elle dans les têtes ? Quand la mémoire est dominée par un aspect partiel, quand celui-ci domine la recherche, il faut l'expliquer : dans certaines situations, il faut sortir de l'explication principalement culturelle de la mémoire, être plus vaste, aller dans les détails de la politique économique et financière qui régit la vie quotidienne, qui régit les réactions politiques (telle l'impression que les Français, qui eux-mêmes vivaient, pour certains produits encore, sur cartes de rationnement en 1949, voulaient appauvrir la population allemande). Sur le plan structurel, ce partage entre le politique, le social, les mentalités, la psychologie collective – pour rester sur le plan synchronique – puis la mémoire sur le plan diachronique s'explique

---

<sup>7</sup> Cf. en synthèse française : « Partenaires - Opposants – Moteurs ? De la dynamique du franco-allemand depuis 1945 », dans *Francia* 37 (à paraître en 2010).



très bien. On comprend d'où viennent ces appréciations partielles, pas totalement erronées, mais erronées quand on les confond avec l'analyse d'ensemble.

Petit à petit, j'ai compris que la mémoire franco-allemande de l'après-guerre était incompréhensible si on commençait l'analyse en 1945 car, même dans la génération postérieure, reste dans les mémoires le sentiment suivant : « Les Français nous ont forcés au marché noir ». On oublie qu'on n'a presque rien ramené de ce marché, mais on se rappelle y avoir investi des énergies énormes dans des conditions rocambolesques et pendant une époque de famine. Sans entrer dans le détail, une heureuse trouvaille d'archives m'avait permis de faire une analyse quantitative du fonctionnement de ces marchés et d'arriver à une théorie économique qui s'avéra la clef de la mémoire. Elle reposait sur la distinction entre les différents marchés parallèles et leur évolution étalée dans le temps, en gros, ceux accessibles au simple citoyen et pour le troc et les marchés de compensation pour le commerce. Entre 1945 et 1948, la part du commerce par compensation augmente, celle du citoyen diminue. Lorsque l'on est proche de la famine, cela s'ancre dans les réactions politiques et, plus tard donc, dans la mémoire. On n'oublie jamais la plaque de chocolat accaparée alors qu'elle était négligeable pour survivre. Or, on a attribué aux Alliés, aux Français, la responsabilité des injustices sociales criantes qu'incarnait ce tissu de marchés déréglés : en fait, c'est le résultat de l'écroulement de la politique économique nazie, il faut alors entrer dans la technique des finances publiques sous le III<sup>e</sup> Reich, château de cartes qui s'est écroulé avec la terreur du parti nazi dans l'hiver 1944-1945.

Ce qui me ramène à mon intérêt pour les méthodes d'analyse. J'ai toujours été assez sceptique vis-à-vis des théories préconçues, friand de développer mes propres théories à partir du matériel (archives, données économiques) et par l'intégration de toutes ces différentes approches dans le travail historique.

**- Vous nous parlez des méthodes de l'historien : les archives traditionnelles – diplomatiques, parlementaires, etc. – sont-elles nécessaires, et suffisantes, pour arriver à des travaux innovants ou avez-vous eu recours à d'autres sources ?**

Nécessaires oui, suffisantes non ! C'est pour beaucoup une affaire de questionnement. Pour en rester au franco-allemand et revenir à un problème épistémologique que nous avons évoqué au début : on nous reproche parfois de plaquer l'esprit de 1970 sur les années 1945. C'est non seulement faux, mais cela sert parfois comme prétexte pour ne pas se séparer des vieux préjugés. En revanche, je considère comme légitime d'essayer de trouver les traces de ce qui se transmet plus loin dans la société dans les années 1960-1970. Pour ces aspects des relations internationales, les archives sont absolument essentielles, par exemple, pour faire la part entre les conceptions et le structurel. Si je considère que les évolutions structurelles – souvent non voulues, mais qui se développent en quelque sorte par elles-mêmes – ont un poids considérable, je ne peux arriver à une telle conclusion que si j'ai très minutieusement regardé le plan des conceptions. Prenons encore la politique française. Souvent, dans le débat scientifique, on dit : « Il y a tel papier, donc... » En fait, c'est beaucoup plus compliqué. J'ai été forcé de voir ce qui a été mis

en pratique sur le terrain pour juger quelle idée dans les archives avait de l'importance ou non. C'est particulièrement valable dans le système français où il y a beaucoup moins de paraphes sur les documents que dans certaines autres administrations, ce qui fait que, souvent, on ne peut pas bien savoir qui a lu quoi... C'est encore plus vrai pour la politique soviétique après 1945. J'ai pu l'analyser à partir des archives du Conseil de contrôle interallié, auxquelles j'ai été l'un des premiers à avoir accès car c'est la France qui en a la garde : qu'ont vraiment fait les Russes pour mettre en œuvre leur discours sur l'Allemagne unifiée ? Qu'ont-ils fait en réalité ? Ils ont bloqué très souvent les initiatives quadripartites, mais derrière les portes fermées des négociateurs. La complexité extrême de la politique française a été analysée de façon très détaillée par Dietmar Hüser<sup>8</sup> : c'est l'un des ouvrages les plus importants sur cette époque qui a aussi intégré les mentalités – à partir des rapports des préfets –, les différentes couches de l'administration... Il a été beaucoup plus loin que moi dans ses thèses sur une « double » politique française constructive mais impossible à présenter au public en 1945-1948. Ayant été le premier confronté à des kilomètres d'archives allemandes et françaises, j'avais par conséquent choisi l'approche par l'exemple de la politique sociale pour qu'elle soit stratégiquement bien placée entre le social, l'économique et le politique. J'ai eu de la chance d'arriver néanmoins à des conclusions aussi largement valables !

Autrement dit, c'est toujours tout un ensemble, et c'est ce que je trouve essentiel à faire comprendre aux étudiants. Pour de nouvelles approches, il faut avoir le matériel, varier la documentation selon le sujet qu'on traite, mais les vraies innovations ne sortent pas toujours toutes seules des archives ! Pour preuve, certaines ont déjà été vues mais contiennent des aspects importants dont on ne s'est pas aperçu car on n'y a pas fait attention...

**- Vous êtes associé à de fort nombreuses structures de recherche et avez participé à maints ouvrages collectifs. Quelle part faites-vous à un ouvrage individuel par rapport à la recherche collective, et en quoi celle-ci vous paraît-elle fructueuse ?**

Si je me livre à mon autocritique, je trouve que je n'ai pas écrit – j'espère pouvoir dire : « Jusqu'à présent ! » – suffisamment de grands livres. Un grand livre, c'est tout à fait autre chose qu'une accumulation d'articles. Mais les deux sont complémentaires dans la mesure où les ouvrages collectifs sont, en général, l'expression de réseaux de recherche, de réseaux interdisciplinaires, de réseaux internationaux. J'ai dû codiriger ou diriger près d'une vingtaine d'ouvrages collectifs jusqu'à présent, et pratiquement chacun est l'expression de coopérations, très différentes, notamment internationales, extrêmement enrichissantes. C'est pour cela que je considère que les critères d'évaluation de la recherche qui viennent des sciences naturelles américaines et qui comptent seulement les articles publiés dans certaines revues, ne permettent pas de saisir un travail essentiel des sciences humaines, le travail interdisciplinaire, le

<sup>8</sup> Dietmar Hüser, *Frankreichs "doppelte Deutschlandpolitik". Dynamik aus der Defensive: Planen, Entscheiden, Umsetzen in gesellschaftlichen und wirtschaftlichen, innen- und aussenpolitischen Krisenzeiten 1944-1950*, Berlin, Dunker und Humblot, 1996.

travail en équipe qui se reflète surtout dans les ouvrages collectifs. J'ai beaucoup plus publié dans ce type de livres car j'ai mis énormément d'énergie dans ces réseaux, en général franco-allemands dans un contexte plus large, européen ou transatlantique, avec des partenaires fort enrichissants. Il faut dire que j'ai eu la chance d'avoir été élu tôt à une chaire, c'est-à-dire d'avoir eu tôt la possibilité de participer au développement de ces réseaux.

Une expérience particulièrement frappante fut la fondation du Comité franco-allemand d'histoire contemporaine, d'abord en 1987, surtout avec Raymond Poidevin et Josef Becker, ensuite avec Georges-Henri Soutou, Louis Dupeux et Klaus-Jürgen Müller : cela m'a appris énormément de choses sur la différence fondamentale entre les cultures scientifiques et universitaires de nos deux pays, et sur les stratégies susceptibles à les surmonter<sup>9</sup>. L'année 1995-1996, pendant laquelle j'eus l'honneur d'être le premier historien invité comme titulaire de la chaire Alfred Grosser, ensuite les séjours à Sciences Po auxquels m'avaient invité Jean-Louis Quermonne en 1999 et Jean-Pierre Azéma en 2002, m'ont ouvert d'autres expériences fondamentales et très variées dans le transculturel scientifique et ont confirmé d'autres coopérations durables.

**- Parmi vos axes de recherche, figurent les questions transfrontalières. Pouvez-vous nous en dire un mot, notamment des modalités de coopération qui se sont instaurées entre différentes universités ?**

J'ai très souvent essayé de lier sujet et forme de coopération. Un des grands avantages de la profession d'universitaire, c'est de pouvoir toujours faire du nouveau. Au moment où j'avais terminé ma thèse d'habilitation sur la politique sociale, je me suis tourné vers l'urbanisme, encore dans une perspective comparative. Dans une large mesure, il s'agissait de la direction de groupes de recherche. Ma femme avait fait son doctorat en Sorbonne sur la noblesse luxembourgeoise au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> – le grand Luxembourg qui englobait le tiers de la Belgique actuelle : c'est là que j'ai compris l'intérêt des régions transfrontalières. Et je suis nommé professeur dans une région frontalière !

J'ai hérité à Sarrebruck d'une structure ancienne déjà, datant de 1973, de coopération avec l'université de Metz fondée en 1972 : c'était Raymond Poidevin à l'époque, avec Jacques Bariéty qui était son assistant, Karl-Georg Faber et Heinz-Otto Sieburg du côté de Sarrebruck. J'ai pu construire sur cette base très solide – de nombreuses publications communes –, tout en développant avec Alfred Wahl<sup>11</sup>, à Metz, et avec

<sup>9</sup> *Eliten in Deutschland und Frankreich im 19. und 20. Jahrhundert - Strukturen und Beziehungen. Élités en France et en Allemagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles - Structures et relations* : vol. 1 : Rainer Hudemann et Georges-Henri Soutou (dir.), München, Oldenbourg, 1994 ; vol. 2 : Louis Dupeux, Rainer Hudemann et Franz Knipping (dir.), München, Oldenbourg, 1996 (cf. google books).

<sup>10</sup> Calixte Hudemann-Simon, *La Noblesse luxembourgeoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985.

<sup>11</sup> Voir, notamment, Rainer Hudemann et Alfred Wahl, *Lorraine et Sarre depuis 1871 – Perspectives transfrontalières*, Metz, Centre de recherche histoire et civilisation de l'université de Metz, 2001.

Raymond Poidevin, entre temps nommé à Strasbourg<sup>12</sup>, une conception un peu différente : faire entrer la coopération internationale dans la vie quotidienne des étudiants en profitant de la situation frontalière qui épargne du temps et de l'argent. Ce fut néanmoins difficile car les structures universitaires françaises et allemandes sont profondément différentes, même dans l'enseignement. On a mis longtemps à comprendre que, plus le travail international est flexible, plus il réussit ; à l'inverse, plus on structure administrativement, plus on a de problèmes. Cela va à l'encontre de la tendance européenne actuelle, mais l'expérience nous a prouvé que l'éloignement des structures administratives rigides permet plus facilement d'intégrer et de motiver les étudiants. L'université de Nancy, notamment avec François Roth, s'est associée à nous vers 1992, le Luxembourg avec Jean-Paul Lehnert autour de 1995 et, il y a 4-5 ans, l'université de Liège avec Francis Balace. Cela nous a donné l'occasion d'expérimenter des formes variées de coopération pour pouvoir composer avec les différences énormes entre les systèmes universitaires.

Une de ces formes de coopération a été un programme INTERREG de l'Union européenne : nous avons essayé de chercher les structures culturelles de cet espace SAAR-LOR-LUX, et il en est sorti une publication sur Internet très largement consultée<sup>13</sup>. J'ai développé cette idée de mémoire transfrontalière vers 1998 quand les lieux de mémoire, dans la perspective de Pierre Nora, étaient appliqués en Allemagne – par Étienne François et Hagen Schulze<sup>14</sup> –, au Danemark, en Italie, en Autriche, plutôt dans l'optique de saisir l'identité nationale ; or, ces catégories nationales s'avèrent peu utilisables ou s'estompent à beaucoup d'égards quand on traite de régions frontalières. Même lors des plus grands conflits nationaux, des structures transfrontalières se forment et se superposent de manière complexe : c'est de là qu'est sortie cette notion de mémoire transfrontalière, à la fois pour creuser la notion des lieux de mémoire et pour saisir l'Europe en formation. Celle-ci ne suit jamais une ligne droite, une décision, mais résulte de crises, de clivages persistants, de coopérations délicates... C'est pourquoi, je ne suis pas trop alarmiste quand cela va moins bien ! Cette recherche sur la mémoire transfrontalière et ses manifestations concrètes dans l'architecture devait permettre aux gens, avec leur portable, de se promener et de trouver les traces du transfrontalier sur les bâtiments, dans l'urbanisme, les constructions ferroviaires, les usines... – à l'époque, en 2001, cela ne pouvait pas fonctionner, aujourd'hui, c'est possible !

Je trouve enrichissant de combiner son propre travail avec les approches d'autres nations, mais aussi de ne pas séparer – ce qui est la tendance actuelle dans toutes les réformes universitaires – les étudiants en fonction de leur niveau ; il faut au contraire intégrer les plus avancés (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> années) aux doctorants, leur donner la chance de

<sup>12</sup> Rainer Hudemann et Raymond Poidevin (dir.), *Die Saar 1945-1955. Ein Problem der europäischen Geschichte. La Sarre 1945-1955. Un problème de l'histoire européenne*, München, Oldenbourg, 1992, 2<sup>e</sup> éd. 1995 (cf. google books).

<sup>13</sup> Rainer Hudemann, avec la collaboration de Marcus Hahn, Gerhild Krebs et Johannes Großmann (dir.), *Stätten grenzüberschreitender Erinnerung - Spuren der Vernetzung des Saar-Lor-Lux-Raumes im 19. und 20. Jahrhundert. Lieux de la mémoire transfrontalière – Traces et réseaux dans l'espace Sarre-Lor-Lux aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*, Saarbrücken 2002, 3<sup>e</sup> éd. techniquement modernisée, 2009, ca. 200 articles, publié sur [Internet](http://Internet).

<sup>14</sup> Étienne François et Hagen Schulze, *Deutsche Erinnerungsorte*, München, C. H. Beck, 3 vol., 2003.

participer aux colloques scientifiques avec différentes fonctions – soit qu'ils écoutent, soit qu'ils participent à l'organisation – pour qu'ils entrent en contact avec les chercheurs et découvrent concrètement la coopération scientifique et internationale. À Metz, Sylvain Schirmann – désormais à l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg –, François Cochet et Olivier Dard ont pris la relève du travail en commun ; à Nancy, Chantal Metzger, Jean El Gammal et Philippe Martin. Nous avons tous la conviction que c'est très motivant pour les étudiants qualifiés et que cela crée un vivier de chercheurs. La région frontalière nous a souvent servi de laboratoire pour des solutions plus larges.

**- Vous avez été nommé en avril 2009 directeur du Pôle France au sein de votre université. Pouvez-vous nous en dire plus : est-ce dans la continuité de la coopération transfrontalière ou cela a-t-il un horizon plus élargi ?**

Quand je suis arrivé à Sarrebruck, la France était omniprésente dans toutes les facultés. Sarrebruck était la seule université qui avait cette culture franco-allemande généralisée depuis 1947-1948, mais il faut toujours la développer, la dynamiser et l'adapter aux conditions générales en évolution permanente. Ce Pôle France, nous l'avons fondé il y a 13 ans seulement parce qu'avant il n'était pas nécessaire en tant qu'organisme<sup>15</sup>. Avec le changement de générations, les réseaux interdisciplinaires et souvent informels de médecins, physiciens, chimistes, économistes, littéraires, juristes risquaient de s'estomper : c'est toujours une question d'hommes. Le Pôle France est donc un lieu d'initiatives, de coordination, de rassemblement, d'échanges pour les différentes facultés ; il aide également à mieux ancrer dans la vie des étudiants la possibilité d'aller travailler à l'étranger, en organisant les stages – ce qui est très compliqué, par exemple, sur le plan de la sécurité sociale et du statut juridique. L'université de la Sarre dispose toujours de quatre chaires qui sont pourvues par des Français, deux en droit au Centre juridique franco-allemand, une en romanistique, une en germanistique. Ces collègues français aident à développer des instruments qui servent ensuite à toutes les universités pour promouvoir le contact entre les chercheurs et avec les entreprises et le monde du travail. Le Pôle France invite des collègues francophones dans les instituts et laboratoires qui le souhaitent, à travers toutes les facultés, et il publie nombre de travaux issus de ces coopérations.

L'université de la Sarre a environ 300 accords de coopération à travers le monde et donc un potentiel international dans lequel le franco-allemand peut s'insérer, à l'instar des chimistes et physiciens qui avaient créé la première école doctorale trinationale en nanotechnologie. Ce sont donc des structures qui se renforcent entre elles, c'est un environnement porteur pour creuser de nouvelles idées. Par exemple, nous avons développé, depuis 2003, une idée de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) : un tandem universitaire franco-allemand interdisciplinaire partenaire des États-Unis ; nous avons commencé avec Metz et Sciences Po, du côté européen, et, pour les États-Unis, la Northwestern University à Chicago ; l'École normale supérieure-Pôle lettres et sciences humaines (ENS-LSH), Nancy, Paris-

---

<sup>15</sup> [Site du Frankreichzentrum.](http://www.frankreichzentrum.de)

Sorbonne et la Freie Universität de Berlin nous ont rejoints. Ce dialogue transatlantique est un autre exemple qui prouve que l'on peut profiter des structures transfrontalières pour aller de l'avant ailleurs, pour avoir une base et risquer des initiatives difficiles<sup>16</sup>. La conclusion actuelle de l'expérience est que le clivage culturel entre la France et l'Allemagne est beaucoup moins important que celui entre les universités françaises et allemandes, d'un côté, et américaines, de l'autre, qui est immense et le devient de plus en plus. Notre premier sujet était : « L'Atlantique s'élargit-il ? » ; après sept ans de programme, je dirais qu'il s'élargit constamment...

**- Il y a un dernier axe de recherche dont nous aimerions parler : c'est l'intégration européenne, à la fois en ce qui concerne bien sûr vos travaux, mais aussi les volets majeurs de l'historiographie développée en Allemagne.**

Pour ce qui est de l'intégration européenne, je considère que la recherche la plus forte en Europe se fait en France et au Royaume-Uni. C'est en France qu'ont émergé les travaux essentiels – rappelons, parmi beaucoup d'autres, ceux de Raymond Poidevin, de Marie-Thérèse Bitsch, d'Éric Bussière, de Pierre Guillen, de Pierre Gerbet... –, c'est en France aussi que se sont montés les grands réseaux internationaux de recherche à l'initiative de René Girault<sup>17</sup> – c'est dans ce cadre que nous avons essayé de monter un atelier avec François Walter de l'université de Genève et Danièle Voldman de l'IHTP sur « divergence et convergence des processus d'urbanisation en Europe<sup>18</sup> » – puis de Robert Frank.

En Allemagne, il y a de très solides études partielles, particulièrement sur les axes traditionnels comme l'analyse institutionnelle. Je me situe pour ma part dans la mouvance qui étudie les divergences et les convergences de culture et de sociétés : notamment, Hartmut Kaelble à Berlin aussi bien sur les plans européen que franco-allemand<sup>19</sup>. Le domaine urbanistique, par la comparaison des grandes capitales, est, à cet égard, particulièrement intéressant car il englobe tant d'approches, technologies, systèmes de représentation, histoire de l'art, aménagement du territoire, architecture... On peut ainsi très bien suivre les processus sous-jacents d'intégration européenne. Voilà peut-être un champ plus allemand que français.

En sciences politiques, l'analyse en Allemagne est très influencée par la science politique américaine : cette tendance, notamment américaine, à mathématiser les systèmes de gouvernance, à placer en absolu telle théorie interprétative, alors que, du

<sup>16</sup> Est sorti de ce programme : Rainer Hudemann et Manfred Schmeling (dir.), *Die "Nation" auf dem Prüfstand – Questioning the "Nation" – La « Nation » en question*, Berlin, Akademie-Verlag, 2009. Un autre volume sur la globalisation en urbanisme est sous presse au Frankreichzentrum.

<sup>17</sup> René Girault (dir.), *Identité et conscience européennes au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1993.

<sup>18</sup> En relation avec ce sujet, voir Rainer Hudemann et François Walter, *Villes et guerres mondiales en Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1997.

<sup>19</sup> Voir, notamment, *Auf dem Weg zu einer europäischen Gesellschaft : Eine Sozialgeschichte Westeuropas 1880-1980*, München, Beck, 1987 (*Vers une société européenne : une histoire de l'Europe 1880-1980*, Paris, Belin, 1990) ainsi que Rainer Hudemann, Hartmut Kaelble et Klaus Schwabe (dir.), *Europa im Blick der Historiker. Europäische Integration im 20. Jahrhundert : Bewusstsein und Institutionen*, München, Oldenbourg, 1995.

point de vue de l'historien, il est évident qu'il faut combiner, me semble constituer un frein et brider l'apport analytique. Mais la jeune génération commence à se révolter contre cette mainmise. J'ai toutefois pris conscience très récemment d'un problème : les politistes allemands ne sont plus très nombreux à travailler sur l'intégration européenne, moins nombreux que les historiens, c'est plutôt inquiétant. Citons, en sciences politiques, Wolfgang Wessels à Cologne, Frank Pfetsch à Heidelberg.

**- Parmi les jeunes historiens, il y a donc un fort courant qui travaille sur l'intégration européenne ?**

Il y a une grande multitude de travaux sur tous les aspects de l'histoire européenne, soit dans une perspective nationale, soit comparatifs, soit sous l'angle des transferts. Pour l'histoire de l'intégration européenne proprement dite, on peut plusieurs centres productifs : Berlin avec Hartmut Kaelble, Essen avec Wilfried Loth, Hamburg avec Gabriele Clemens, peut-être Sarrebruck. Et il y a beaucoup de thèses en cours à différents endroits.

**- Et, pour votre part, vous abordez l'histoire européenne au travers du prisme franco-allemand<sup>20</sup> ?**

Surtout au travers de cette approche structurelle, comparative et de transferts. Actuellement, je me bats avec une histoire de l'Europe après 1945... Le livre s'intègre dans une collection de 11 volumes qui part du bas Moyen Âge et doit en suivre le plan ; or, la collection partage l'économique du politique, du social, du culturel, ce que je considère comme non séparable. J'avais sous-estimé la difficulté d'écrire une histoire de l'Europe à l'encontre de mes convictions méthodologiques. Mais il faut y arriver !

**- Quelles seront les bornes chronologiques de cet ouvrage ?**

Le livre est le dernier volume de la collection et ira jusqu'en 1990-1992 ; pour plusieurs questions seulement, je poursuivrai jusqu'à aujourd'hui, mais faire l'histoire d'après 1990 serait écrire un autre livre. Toutefois, je garde bien sûr en vue ce qui s'est passé depuis : ainsi met-on aujourd'hui plus l'accent sur les différentes composantes de l'URSS qu'on ne l'aurait peut-être fait dans un ouvrage écrit avant 1990. Présenter les grandes lignes de la recherche sur un sujet aussi vaste est un défi inquiétant et, en même temps, passionnant !

---

<sup>20</sup> Voir, par exemple, Hélène Miard-Delacroix et Rainer Hudemann (dir.), *Wandel und Integration. Deutsch-französische Annäherungen der fünfziger Jahre – Mutations et intégration. Les rapprochements franco-allemands dans les années cinquante*, München, Oldenbourg, 2005.